5 Sucre

Ce chapitre s'intéresse aux marchés mondiaux du sucre : il en décrit l'évolution puis présente des projections à moyen terme pour la période 2024-33. Ces projections portent sur la consommation, la production, les échanges et les prix de la betterave sucrière, de la canne à sucre, du sucre, de la mélasse et de l'isoglucose. L'analyse finale expose les principaux risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur les marchés mondiaux du sucre au cours de la prochaine décennie.

5.1. Principaux éléments des projections

La consommation de sucre, qui demeure de loin le principal édulcorant, continuera d'augmenter

La croissance de la consommation de sucre devrait être deux fois plus élevée au cours de la prochaine décennie que pendant la précédente, principalement du fait d'une croissance économique plus rapide escomptée dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire d'Asie et d'Afrique. Cela étant, la consommation de sucre par personne devrait encore être considérablement plus faible dans ces régions que dans les pays à revenu élevé car l'écart de consommation ne s'est que très peu réduit. Dans d'autres régions, dont les pays d'Europe et d'Océanie, la consommation de sucre est généralement élevée mais recule avec l'accentuation des préoccupations de santé; les projections indiquent que la baisse de la consommation par personne devrait se poursuivre.

On s'attend à ce que, pendant les dix prochaines années, le sucre continue de dominer le marché des édulcorants caloriques, avec 80 % de l'utilisation mondiale, en dépit des efforts mobilisés pour y trouver des substituts. Toujours selon les projections, le principal édulcorant calorique de remplacement, le sirop de maïs à haute teneur en fructose, ou isoglucose, devrait voir sa part se maintenir autour de 8 % de la consommation totale, avec une offre principalement intérieure. Les autres édulcorants caloriques, non couverts par ces *Perspectives*, sont d'autres produits tirés du maïs tels que le glucose ou le dextrose, ainsi que les édulcorants intenses hypocaloriques tels que la saccharine, le sucralose et l'aspartame.

Au cours de la période couverte par ces Perspectives (ci-après, la « période de projection »), la production de sucre devrait croître de 14 %. Le sucre de canne devrait représenter plus de 85 % du total de la production sucrière, et le Brésil devrait continuer d'en être le principal producteur. L'investissement augmente régulièrement dans ce pays depuis quelques années et cette progression, principalement en termes d'expansion des surfaces cultivées et de rendements, devrait se poursuivre au cours de la prochaine décennie. En Inde et en Thaïlande, où les surfaces cultivées devraient rester relativement fixes, ce sont les gains de productivité, y compris ceux que permettent les améliorations variétales et la hausse des taux d'extraction, qui seront les principaux déterminants de la croissance de la production de sucre. En Afrique du Sud, le premier fournisseur de canne à sucre du continent africain, la production devrait croître sous la double impulsion des mesures de soutien public destinées au secteur, notamment des aides financières aux cultivateurs de canne à sucre, et des services de soutien proposés par l'Association sud-africaine du sucre (South African Sugar Association – SASA). Pour ce qui est de la betterave sucrière, c'est l'Europe qui devrait rester la principale région productrice, même si on ne prévoit des augmentations de l'offre qu'en Fédération de Russie (ci-après, la « Russie »). Dans l'Union européenne, la production sera limitée par la moindre disponibilité des produits phytopharmaceutiques et par la concurrence foncière avec d'autres cultures plus rentables. En Égypte, l'expansion des surfaces destinées à la culture de la betterave sucrière et l'adoption de variétés de semences à plus haut rendement devraient stimuler la production sucrière au cours des années à venir, ce qui confortera le pays dans sa position de premier fournisseur de betterave sucrière d'Afrique d'ici 2033.

Au cours de la prochaine décennie, l'offre d'édulcorants issus de plantes sucrières continuera de subir la concurrence d'autres cultures dans certains pays clés, notamment le maïs et le soja au Brésil, ou encore le manioc en Thaïlande. De plus, la production d'éthanol tiré de plantes sucrières maintiendra son influence sur les marchés du sucre, en fonction de la rentabilité relative du sucre et de l'éthanol. Au Brésil, la flexibilité intrinsèque de la filière sucrière lui permet de fournir aussi bien du sucre que de l'éthanol. Cependant, il est escompté que les conditions du marché favorisent la production de sucre destinée à l'exportation au cours de la période de projection. Dans d'autres pays, la mise en œuvre de mesures en faveur du développement des biocarburants pèsera aussi sur la disponibilité de la canne à sucre pour la production de sucre, en particulier en Inde, où le programme national d'incorporation d'éthanol dans l'essence (*Ethanol Blended Petrol Programme*) vise un taux d'incorporation de 20 % d'éthanol dans l'essence (E20) d'ici 2025/26.

En 2033, le Brésil et l'Inde devraient totaliser autour de respectivement 23 % (46 Mt) et 19 % (38 Mt) de la production mondiale de sucre. Les perspectives de croissance sont meilleures au Brésil, où le secteur est soutenu par des ventes rentables sur le marché international ; en Inde, malgré de meilleurs rendements et taux d'extraction, la croissance devrait être plus modérée, compte tenu de la réorientation de la canne à sucre vers la production d'éthanol. Dans le reste du monde, les plus fortes augmentations de production, en termes absolus par rapport à la période de référence, devraient être observées en Thaïlande (+4 Mt), qui devrait ainsi enregistrer une reprise de l'activité du secteur après les baisses des années passées.

Les échanges internationaux continueront de croître, du fait de l'augmentation de la demande des régions déficitaires dans les économies à faible revenu et à revenu intermédiaire (Graphique 5.1). Au cours de la campagne actuelle, le Brésil devrait assurer 50 % de ces échanges, principalement sous la forme de sucre brut du fait de la limitation de ses capacités logistiques d'acheminement du sucre blanc. Pendant la période de projection, l'équilibre global devrait rester le même en moyenne entre le sucre brut et le sucre blanc, avec quelque 60 % des expéditions pour le premier et 40 % pour le second : la persistance de difficultés logistiques empêchera toute modification majeure de cette répartition. En 2033, les exportations proviendront d'un petit nombre de pays, avec en tête le Brésil, puis la Thaïlande et l'Inde. Les importations devraient rester moins concentrées. Au cours de la période de référence (d'octobre 2021 à septembre 2024), les grands pays importateurs ont été la République populaire de Chine (ci-après, la « Chine ») et l'Indonésie, suivies des États-Unis. Pendant les dix prochaines années, les principales hausses des importations sont prévues en Asie et en Afrique, tandis que les plus fortes baisses devraient avoir lieu dans l'Union européenne, aux États-Unis et en Russie, du fait d'une production intérieure plus élevée.

Consommation ■ Importations Évolution des importations (axe de droite) Mt ta 120 50 40 100 30 20 80 10 0 60 -10 40 -20 -30 20 -40 0 -50 2021-23 2033 2021-23 2033 2021-23 2033 2021-23 2033 2021-23 2033 2021-23 2033 Amérique du Nord Amérique latine et Europe Afrique Asie Océanie Caraïbes

Graphique 5.1. Évolution de la consommation et des importations de sucre, par région

Note: Les chiffres sont exprimés en tel quel (tq).

Source: OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink 2 https://stat.link/u6gi8c

Au cours de la période de projection, les prix internationaux du sucre en termes réels devraient décrocher de leurs niveaux élevés actuels, à la faveur d'une reprise de la production attendue en Inde et en Thaïlande, puis légèrement baisser. Cependant, la pression à la baisse sur les prix devrait être limitée par les cours du pétrole brut que l'hypothèse donne constants en termes réels, ce qui devrait encourager l'utilisation des plantes sucrières aux fins de la production d'éthanol. La surcote du sucre blanc (différence entre les prix du sucre blanc et du sucre brut) a été particulièrement élevée (126 USD par tonne en

moyenne) pendant la période de référence à cause de préoccupations concernant l'offre mondiale plus restreinte. Au cours de la période de prévision, on s'attend à ce que la prime du sucre blanc augmente en termes nominaux en raison d'une demande d'importation plus forte de sucre blanc raffiné que de sucre brut.

La dynamique des marchés du sucre, telle qu'elle est présentée dans ces *Perspectives*, est entachée d'incertitudes et sujette à des risques, notamment du fait de la conjoncture économique mondiale et des nouvelles mesures relatives au sucre que les pouvoirs publics pourraient décider d'appliquer. Les conditions météorologiques, la rentabilité du sucre par rapport à l'éthanol et la concurrence d'autres cultures sont autant d'incertitudes supplémentaires qui entourent la production. Du côté de la demande, les impacts sur le pouvoir d'achat des évolutions de l'économie mondiale, les préférences de consommation et l'inflation sont des facteurs clés qui pourraient modifier les profils de consommation présentés dans ces *Perspectives*.

5.2. Tendances actuelles des marchés

Après avoir atteint leur plus haut niveau depuis plusieurs années en septembre 2023, les prix internationaux du sucre sont repartis à la baisse en fin d'année, sous le double effet de la forte cadence de la production et des exportations au Brésil, et du ralentissement de la demande. Ils ont rebondi au début de 2024, quand des précipitations inférieures à la moyenne ont suscité des inquiétudes au sujet de la campagne à venir au Brésil. Cette tendance haussière s'explique également par les perspectives de production défavorables en Inde et en Thaïlande, en raison de conditions météorologiques plus sèches ayant duré plus longtemps.

Dans l'ensemble, la production mondiale de sucre de la campagne 2023/24 devrait être supérieure à celle de l'année précédente, car on escompte une production significative du secteur au Brésil. De plus, la production devrait rebondir aussi bien en Europe après la baisse de l'an dernier, en raison d'une augmentation des surfaces cultivées et des rendements, qu'en Chine. S'agissant de la demande mondiale de sucre, elle devrait se maintenir en 2023/24 malgré le niveau élevé des prix. Selon les prévisions actuelles de production et de consommation, le marché du sucre devrait retrouver une situation de quasiéquilibre. Comme les quantités supplémentaires que le Brésil peut destiner à l'exportation sont plus importantes que les réductions des expéditions en provenance de la Thaïlande et de l'Inde, les échanges internationaux de sucre devraient être plus élevés en 2023/24 qu'au cours de la campagne précédente. La demande mondiale d'importations devrait augmenter, principalement du fait d'une reprise des achats en Chine après le repli de 2022/23, et d'importations plus élevées, en Inde, motivées par les recettes tirées des réexportations,.

5.3. Projections relatives au marché

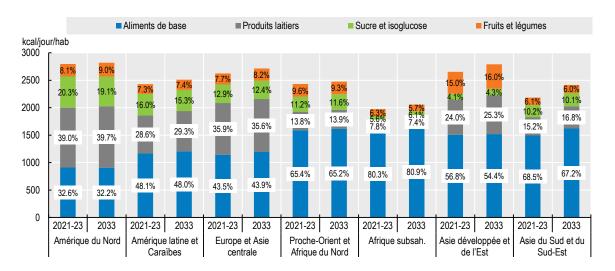
5.3.1. Consommation

Au cours de la prochaine décennie, la consommation mondiale de sucre devrait poursuivre sa progression, à environ 1.2 % par an pour atteindre 198 Mt en 2033, soutenue par la croissance démographique et l'augmentation des revenus. Elle devrait s'élever à 22.8 kg par personne en moyenne en 2033, soit 4 % de plus que pendant la période de référence.

La hausse devrait être observée en priorité dans les pays où la consommation par habitant est actuellement faible. Glucide sans fibres, le sucre est un ingrédient courant que l'on retrouve dans de nombreux produits alimentaires et boissons, et une source d'énergie essentielle dans l'alimentation humaine. Consommé en grande quantité, il peut avoir des répercussions sur la santé ; l'OMS recommande

de ramener l'apport quotidien en sucres libres (c'est-à-dire les sucres ajoutés aux aliments pendant la production ou la cuisson, ainsi que les sucres présents dans le miel, les sirops et les jus de fruits) à moins de 10 % de l'apport énergétique quotidien total. Par conséquent, dans les pays où la consommation par personne est déjà élevée, on s'attend à une baisse au cours de la prochaine décennie (Graphique 5.2).

Graphique 5.2. Part des différents groupes de sources de glucides dans la consommation calorique quotidienne par personne, dans les différentes régions



Note : les aliments de base sont les céréales, les racines et tubercules et les légumineuses.

Source: OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink 2 https://stat.link/neay0s

Les perspectives d'évolution sont meilleures en Asie et en Afrique

L'Asie et l'Afrique seront les régions qui contribueront le plus au supplément de demande par rapport à la période de référence, puisqu'elles représenteront respectivement 64 % et 32 % de la croissance mondiale totale. Les évolutions des habitudes alimentaires, sous l'effet de l'urbanisation et de l'augmentation du revenu disponible, devraient y être les principaux moteurs de l'augmentation de la consommation par personne. Cependant, malgré cette progression prévue, les consommations par habitant de l'Asie et de l'Afrique devraient rester en dessous de la moyenne mondiale d'ici 2033.

La consommation par personne en Asie devrait progresser de 0.9 % par an au cours de la prochaine décennie, contre 0.5 % au cours de la précédente. C'est d'abord l'Inde, puis la Chine et l'Indonésie, qui devraient contribuer le plus à la hausse globale de la consommation de sucre. En Inde et en Indonésie, la croissance démographique, même si elle est moins marquée que pendant la décennie précédente, et la hausse des revenus associée à une plus forte demande de boissons et de produits alimentaires transformés devraient soutenir l'augmentation de la consommation globale de sucre au cours des dix années à venir. En Chine, la consommation a récemment atteint un plateau du fait de l'augmentation des prix. Toutefois, même si la population diminue en valeur absolue après 2023, la demande devrait repartir à la hausse pendant la période de projection, tirée avant tout par les villes en développement de deuxième et troisième rangs et de rangs inférieurs. Pour autant, la consommation de sucre par personne en Chine devrait se maintenir bien en dessous de la moyenne mondiale en 2033 (12.8 kg/hab). Les perspectives de croissance sont également solides dans les pays d'Asie les moins avancés.

En Afrique, dans les pays subsahariens les moins avancés, on s'attend à enregistrer les taux les plus élevés de croissance de la consommation par personne à l'échelle de la région, essentiellement sous l'effet des augmentations prévues du revenu disponible associées à davantage de dépenses consacrées à des aliments et boissons transformés. Au contraire, en Afrique du Sud, où les pouvoirs publics ont pris des mesures pour décourager l'utilisation du sucre, la consommation par personne baisse depuis quelques années et devrait continuer sur cette pente au cours de la prochaine décennie, mais à une vitesse moindre que pendant la précédente car beaucoup de fabricants de produits alimentaires ont déjà réduit les quantités de sucre qu'ils utilisent.

Enfin, s'agissant des autres sources de glucides, l'Asie et l'Afrique (en particulier, l'Afrique du Nord et du Nord-Est) demeureront les régions où l'alimentation inclut la plus grande proportion d'aliments de base.

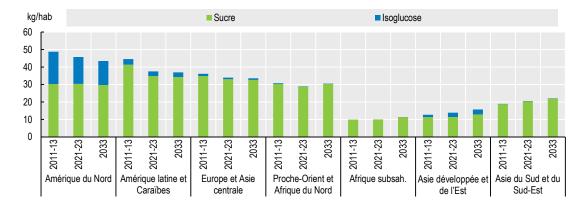
Les baisses se poursuivront dans les autres régions et pays très consommateurs de sucre

C'est traditionnellement dans les pays du continent américain, des Caraïbes et d'Europe que la consommation de sucre par personne est la plus élevée, et les édulcorants caloriques représentent au moins 12 % des glucides dans l'alimentation, voire plus de 20 % aux États-Unis. Depuis 2010 globalement, la consommation d'édulcorants caloriques est en baisse dans ces régions, notamment car les effets préjudiciables de ces produits sur la santé sont mis en avant. Cette baisse devrait se poursuivre au cours de la prochaine décennie, mais à un rythme plus ralenti.

En Amérique latine, la première région exportatrice de sucre du monde, la consommation de sucre par habitant a atteint des niveaux qui font craindre des effets négatifs sur la santé. Pour tenter de réduire la consommation de boissons sucrées, certains pays comme le Chili, l'Équateur, le Mexique, le Pérou et plus récemment la Colombie ont, au cours de la dernière décennie, instauré une taxe sur les boissons qui contiennent du sucre. Des mesures visant à limiter la vente et/ou la promotion des boissons et des produits sucrés auprès des enfants de moins de 18 ans ont également été prises, et certains pays comme l'Argentine ont voté des lois imposant un système d'étiquetage nutritionnel sur le devant des emballages avec des seuils stricts pour les produits plus sains. Les projections indiquent que, dans les dix années à venir, la consommation par personne devrait baisser encore dans certains pays, notamment l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Mexique et le Paraguay, ou rester relativement stable.

Au cours de la dernière décennie, l'Europe était, parmi les sept régions considérées dans ces *Perspectives*, la deuxième consommatrice de sucre, loin derrière l'Asie. Pendant les dix prochaines années, ce sera la seule à enregistrer une baisse. En effet, depuis vingt ans environ, les administrations nationales s'y emploient à prendre des mesures pour éviter la consommation excessive de sucre. L'une de ces mesures est la taxation du sucre destinée à promouvoir des habitudes alimentaires plus saines et dernièrement mise en œuvre en Pologne et en Russie. La filière alimentaire cherche également des solutions pour s'attaquer au problème de l'obésité en modifiant la composition de ses produits. La consommation de sucre par habitant devrait continuer de décliner en Europe, mais à un rythme plus ralenti qu'au cours de la décennie précédente. En Ukraine, elle devrait repartir à la hausse pendant les dix ans à venir, après une forte baisse liée au début de la guerre en février 2022.

En Australie et en Nouvelle-Zélande, deux autres pays très consommateurs de sucre, on prévoit également une baisse. Cette tendance s'observera aussi au Canada et aux États-Unis (Graphique 5.3). Cependant, aux États-Unis où la consommation par personne d'édulcorants caloriques est la plus élevée (48.1 kg/hab pendant la période de référence), ces édulcorants caloriques devraient céder du terrain au profit d'une consommation accrue d'aliments de base ou de fruits et de légumes.



Graphique 5.3. Consommation d'édulcorants caloriques par personne

Source: OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink 2 https://stat.link/zgysx4

Le marché de l'isoglucose progressera lentement

Le sirop de maïs à haute teneur en fructose, ou isoglucose, est l'autre édulcorant calorique, principalement utilisé dans les boissons à la place du sucre. Au contraire du sucre, il se présente sous forme liquide donc s'échange moins facilement. Il continuera de n'être consommé que dans un petit groupe de pays du monde. Le principal producteur, à savoir les États-Unis, restera aussi le premier consommateur, mais la question de savoir si l'isoglucose présente un plus grand risque pour la santé que le sucre n'a pas fini de faire débat ; la tendance baissière entamée au milieu des années 2000 devrait se poursuivre ; en 2033 selon les prévisions, la part de l'isoglucose dans la consommation totale d'édulcorants caloriques devrait être de 32 %, contre 36 % pendant la période de référence. La production d'isoglucose aux États-Unis devrait rester relativement stable à 7 Mt. Au Mexique, deuxième du classement en termes de consommation par personne, les efforts mobilisés par les pouvoirs publics pour réduire la consommation d'édulcorants caloriques devraient se poursuivre pendant les dix prochaines années.

Deuxième pays producteur, la Chine devrait connaître les changements les plus notables, puisque sa consommation d'édulcorants caloriques par personne est très faible par rapport au reste du monde. La hausse des prix du maïs, observée depuis 2020, s'est répercutée sur le coût de la production et de la consommation d'isoglucose, d'où le remplacement partiel de ce dernier par le sucre ou d'autres édulcorants de substitution dans les boissons sucrées (érythritol), en fonction des prix relatifs des différents produits. Au cours des dix années à venir, avec des prix du maïs plus compétitifs, la production chinoise d'isoglucose devrait augmenter pour absorber une partie de la croissance de la demande intérieure (2.8 kg/hab d'ici 2033). Il n'est en revanche prévu aucune augmentation au Japon et en Corée, où la consommation devrait être d'environ 6 kg/hab. Dans l'Union européenne, l'isoglucose restera non compétitif par rapport au sucre pendant la prochaine décennie, et totalisera seulement 1.2 kg/hab en 2033.

5.3.2. Production

La filière sucrière est très capitalistique, ce qui suppose des coûts importants des intrants, dont l'énergie pour la betterave sucrière et les engrais pour la betterave et la canne à sucre, afin d'augmenter les rendements et la teneur en sucre. Au cours de la prochaine décennie, les prix rémunérateurs du marché intérieur devraient continuer de soutenir les investissements et les développements, au niveau des

cultures comme au niveau des sucreries. La production mondiale de sucre devrait croître de 14 % pendant la période de projection.

La production mondiale de sucre devrait augmenter

La production mondiale de sucre devrait passer de 178 Mt pendant la période de référence à 202 Mt en 2033, dont 50 % fournis par l'Asie et 27 % par le Brésil.

L'Asie restera la première région productrice, avec environ 41 % de la production mondiale en 2033. L'Inde et la Thaïlande devraient être les principaux pays fournisseurs de la région, avec une production de sucre qui devrait progresser de respectivement 4.8 Mt et 4.4 Mt en 2033 par rapport à la période de référence (Graphique 5.4). En Thaïlande, la production de sucre devrait reprendre après la baisse de ces dernières années et augmenter davantage que celle de canne à sucre grâce à une hausse des taux d'extraction. En Inde, deuxième pays producteur de sucre du monde, la production de sucre devrait progresser à un taux inférieur à celui de la décennie précédente, du fait de la croissance ralentie de la production de canne à sucre et d'une plus grande réaffectation des récoltes à la production d'éthanol.

Mt tq ■2011-13 2021-23 2033 50 45 40 35 30 25 20 15 10 5 0 Brésil Inde Australie États-Unis Union Thaïlande Pakistan Mexique Afrique Chine Russie européenne ays producteurs de canne à sucre et betterav Pays producteurs de canne à sucre Pays producteurs de betterave

Graphique 5.4. Principaux pays/régions producteurs de sucre, classés par cultures traditionnelles

Note: les chiffres sont exprimés en base tel quel (tq).

Source: OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

à sucre

StatLink 2 https://stat.link/n8tk94

à sucre

Grâce au Brésil qui est le premier pays producteur de sucre du monde, l'Amérique latine arrive en deuxième position du classement régional. L'investissement plus élevé dans les cultures et de meilleures conditions météorologiques ont aidé le secteur brésilien à repartir de l'avant après une longue crise financière. Étant donné la rentabilité des marchés internationaux du sucre, la production de sucre devrait augmenter de 6.5 Mt ces dix prochaines années.

On escompte que l'Afrique s'octroiera une plus grande part du marché mondial, principalement grâce aux pays d'Afrique subsaharienne, où les mesures de soutien public et les investissements étrangers devraient favoriser la hausse de la production sucrière. Celle-ci devrait aussi bénéficier de conditions favorables à la culture de la canne à sucre, des possibilités d'expansion des surfaces exploitées et de coûts de production plus faibles.

Dans les pays de l'OCDE, la production devrait continuer de perdre des parts de marché. En 2033, la région représentera 20.8 % du marché mondial, contre 22.3 % pendant la période de référence. L'Union européenne qui, selon les projections, restera la principale fournisseuse sur ce marché régional en 2033

(36 %) verra néanmoins sa production de sucre baisser; au contraire, l'offre devrait progresser aux États-Unis (+0.7 Mt), sous l'impulsion de plusieurs mesures prises par les pouvoirs publics en faveur de la filière domestique¹.

La canne à sucre restera la principale plante sucrière

La canne à sucre continuera de représenter plus de 87 % des cultures sucrières. Au cours de la période de projection, la production mondiale de canne à sucre devrait croître de 1.0 % par an pour atteindre 2 016 Mt à l'horizon 2033, le Brésil, l'Inde et la Thaïlande devant contribuer le plus à cette augmentation du volume global produit (+135 Mt, +68 Mt et +18 Mt, respectivement). Cette situation témoigne des rendements relativement plus élevés en Inde, en Thaïlande et aux Philippines notamment, tandis qu'une expansion des surfaces cultivées est attendue principalement au Brésil (+1.8 Mha).

Le Brésil est le plus gros pays producteur de canne à sucre, mais plus de la moitié de sa production est destinée à la fabrication d'éthanol. Ces dernières années, la rentabilité a encouragé l'investissement dans les champs de canne à sucre et la qualité des repousses s'est améliorée. Au cours de la prochaine décennie, des pratiques culturales plus durables devraient aider à satisfaire aux besoins du marché. Les surfaces cultivées devraient s'étendre : la part de la canne à sucre dans le total des terres arables disponibles passera de 12.0 % pendant la période de référence à 13.5 % en 2033. En revanche, les rendements ne devraient pas beaucoup augmenter, du fait de conditions climatiques plus sèches. La canne à sucre continuera d'être destinée quasiment à parts égales à la production de sucre et à celle d'éthanol.

En Inde, la croissance de la production de canne à sucre devrait être principalement due à l'amélioration des rendements, puisque la concurrence avec les autres productions agricoles devrait empêcher toute expansion des surfaces cultivées. Les mesures de soutien public, parmi lesquelles des prix rémunérateurs versés aux agriculteurs et des aides financières pour faciliter la rénovation et la mise au point de nouvelles variétés, devraient soutenir la production de canne à sucre pendant la prochaine décennie. En Thaïlande, la production de canne à sucre de la prochaine décennie devrait compter principalement sur l'amélioration des rendements, les surfaces cultivées étant appelées à rester relativement stables. En Chine, les droits d'importation inciteront les autorités des principales régions productrices à soutenir les exploitations agricoles et les sucreries pour qu'elles puissent se moderniser et maximiser leurs rendements. Cependant, les projections indiquent une croissance modérée, du fait du renchérissement des intrants et de la concurrence entre cultures pour l'utilisation des terres, qui devraient ralentir les efforts mobilisés et les gains d'efficience.

Les perspectives sont moins favorables pour la betterave sucrière. La transformation de cette plante exige davantage d'énergie et d'engrais pour optimiser le rendement et la teneur en sucre, ce qui pèse sur les marges bénéficiaires. La filière ne pourra conserver sa part de marché que grâce à des rendements plus élevés, notamment aux États-Unis et en Chine, où les deux plantes sucrières sont cultivées, la betterave représentant respectivement 52 % et 10 % du total. Dans l'Union européenne, les projections donnent une production en baisse, en raison principalement de coûts des intrants plus élevés que pour d'autres cultures et d'une législation environnementale plus stricte applicable aux produits phytopharmaceutiques ; certaines exploitations agricoles se tourneront vers des cultures plus rentables. Au contraire, la production de betterave sucrière devrait augmenter en Égypte, en Chine, aux États-Unis, en Türkiye, en Ukraine et en Russie.

En Égypte, les prix d'achat rémunérateurs et la construction d'une nouvelle sucrerie betteravière devraient stimuler la plantation de betteraves sucrières, et des efforts sont également mobilisés en faveur de l'adoption de variétés de semences améliorées. Les actions menées par les pouvoirs publics pour stimuler la production agricole domestique en général devraient contribuer à l'accroissement global des surfaces destinées à la betterave et des rendements des cultures, ce qui devrait déboucher sur une augmentation de 6 Mt de la production par rapport à la période de référence.

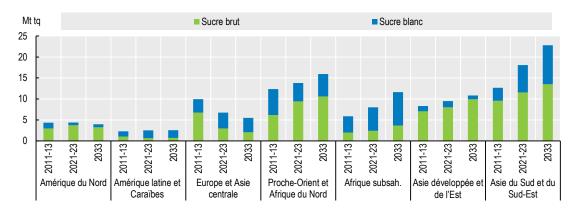
Si, au cours de la dernière décennie, 81 % des cultures sucrières mondiales étaient utilisées pour produire du sucre, on s'attend à ce que cette part baisse pendant la période de projection, pour atteindre 78 % en 2033. Dans les principaux pays fournisseurs de canne à sucre, les mesures de soutien à la production de biocarburants intensifieront la concurrence entre les principales utilisations de la plante (sucre ou éthanol), en particulier puisque les sucreries sont souvent construites de manière à pouvoir basculer d'une production à l'autre. En 2033, le Brésil devrait toujours être le chef de file du secteur, avec 37 % de la production mondiale de canne à sucre, 23 % de la production mondiale de sucre et 81 % de la production mondiale d'éthanol de canne à sucre.

5.3.3. Échanges

Les échanges de sucre demeureront importants pendant la période de projection

Le sucre continuera d'être un produit très échangé. Dans la plupart des cas, il le sera sous forme brute (59 % en 2033); cependant, la part des importations de sucre blanc augmentera relativement plus vite (Graphique 5.5).

Il est attendu que les importations représentent 37 % de la consommation mondiale en 2033, l'Asie et l'Afrique restant les principales régions importatrices avec respectivement 60 % et 27 % du total. En Afrique, des efforts engagés pour stimuler les capacités de production intérieure permettront de réduire la dépendance aux importations, même si elles devraient encore constituer 69 % de la consommation en 2033. La croissance de la consommation dans les pays subsahariens les moins avancés devrait tirer vers le haut la part du sucre blanc importé pour la consommation directe. En Asie, aucun changement important n'est prévu s'agissant de la dépendance : les importations de sucre brut continueront d'augmenter, principalement du fait de la Chine et de l'Indonésie, des acheteurs majeurs.



Graphique 5.5. Importations de sucre brut et blanc dans les différentes régions

Note : les chiffres sont exprimés en base tel quel (tq).

Source: OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

StatLink 2 https://stat.link/p3ckld

Au cours des dix prochaines années, les importations de sucre devraient diminuer encore, principalement aux États-Unis et en Russie du fait de meilleures perspectives du côté de l'offre, et aussi au Japon en raison d'une baisse de la population. Aux États-Unis, pays traditionnellement déficitaire en sucre, des politiques nationales² continueront de favoriser la production intérieure et limiter les flux d'importations. Les prix du sucre étant relativement plus élevés aux États-Unis, le Mexique continuera néanmoins

d'exporter sa production vers son voisin, principalement pour répondre aux besoins de celui-ci. Dans l'Union européenne, une contraction de la demande devrait ramener les importations de sucre à 1.1 Mt en 2033.

S'agissant des exportations, les marchés du sucre devraient rester très concentrés, donc dépendre des évolutions dans un nombre limité de pays. En 2033, les trois grands pays traditionnellement exportateurs devraient se partager les trois quarts du marché : le Brésil (64 % du sucre brut et 15 % du sucre blanc), la Thaïlande (11 % du brut et 14 % du blanc) et l'Inde (5 % du brut et 11 % du blanc). En Inde et en Thaïlande, le sucre blanc devrait représenter une part plus élevée du total des exportations, grâce aux revenus plus élevés tirés de la prime au sucre blanc.. Quatrième pays de ce peloton de tête, l'Australie devrait totaliser 7 % du marché du sucre brut.

Le Brésil a lancé des projets destinés à développer ses moyens de stockage, ses infrastructures portuaires et ses bâtiments de transport : il a en effet gagné en importance durant le blocage des voies de transport en Mer noire. Il est appelé à demeurer le plus gros fournisseur de sucre du monde. Les rendements favorables à la production d'éthanol de canne à sucre continueront de jouer un rôle déterminant mais, compte tenu des perspectives de rentabilité des marchés du sucre, les exportations brésiliennes de sucre devraient progresser de 6.5 Mt pour se hisser à 36 Mt en 2033, dont 19 % sous la forme de sucre blanc (à comparer à 14 % pendant la période de référence). Le manque de structures dédiées à l'offre de sucre blanc au Brésil – la priorité est donnée aux exportations de sucre brut depuis des terminaux vraquiers et les expéditions de sucre blanc sont en vive concurrence avec d'autres secteurs pour l'obtention de conteneurs vides – devrait persister en 2033.

La Thaïlande, deuxième pays exportateur de sucre du monde, produit très peu d'éthanol directement à base de canne (moins de 2 %), car elle privilégie plutôt la mélasse ou le manioc. La part de ses exportations de sucre devrait passer de 10.5 % avec un volume de 7 Mt au cours de la période de référence à 15 % avec un volume de 11.5 Mt d'ici 2033. En Inde, les exportations de sucre ne devraient pas augmenter sensiblement du fait des efforts constants des pouvoirs publics pour promouvoir l'éthanol.

Encadré 5.1. Pratiques de manutention dans le cadre des échanges de sucre brut et de sucre blanc

Le sucre brut est tiré de la canne à sucre tandis que le sucre blanc peut être obtenu à partir de la betterave sucrière ou de la canne à sucre à l'issue de procédés de raffinage. Le sucre brut contient une partie des impuretés et de la mélasse naturellement présentes dans la canne à sucre, ce qui lui donne sa couleur brune et son goût particulier ; il peut être raffiné en sucre de qualité alimentaire à l'issue d'étapes supplémentaires de traitement, dont la clarification, la filtration et la cristallisation, et ainsi donner du sucre blanc. Au contraire, le sucre blanc qu'on extrait de la betterave subit un raffinage intensif destiné à éliminer toute trace de mélasse et d'impureté, d'où le fait qu'il ait cette couleur blanche caractéristique, un goût neutre, et qu'il s'agisse d'un produit de qualité alimentaire. Pour évaluer la qualité de ces deux types de sucre, on a tendance à mesurer leur degré de polarisation, une valeur plus élevée indiquant une teneur en saccharose et une pureté plus importantes. La valeur 100 correspond à du saccharose pur, donc sans impureté. Le sucre blanc ou raffiné, adapté à la consommation humaine, possède généralement un degré de polarisation d'au moins 99.5. En dessous de cette valeur de 99.5, on classe souvent le produit dans la catégorie du sucre brut. On notera cependant que le sucre brut qui satisfait à des normes et critères particuliers de pureté et de propreté est qualifié de sucre brut de consommation directe, ou sucre roux, et convient pour l'alimentation humaine.

Le sucre brut commun est généralement transporté en vrac comme les autres produits tels que les céréales et le soja, c'est-à-dire qu'il est chargé directement, sans conditionnement préalable, dans des camions, des wagons, ou les soutes de navires, à destination des raffineries.

Au contraire, le sucre blanc est un produit alimentaire qui doit être manipulé dans le respect de règles d'hygiène strictes destinées à préserver sa qualité. Pour qu'il reste fluide à toutes les étapes – stockage, chargement, transport et livraison – il doit être maintenu au sec (ce qui évite et limite le phénomène d'agglomération), idéalement dans une atmosphère avec un taux d'humidité inférieur à 70 % et, si possible, à température constante. Le sucre raffiné est habituellement transporté dans des sacs en polypropylène qui le protègent des moisissures et des contaminations pendant les étapes de manutention et de transport. Quand il est expédié à l'international, le sucre blanc peut être chargé dans des navires transporteurs de marchandises diverses, mais à une vitesse de chargement beaucoup plus lente que dans le cas du sucre brut, ou dans des porte-conteneurs. Les procédures de manutention sont les mêmes pour le sucre blanc et le sucre roux destiné à l'alimentation humaine, puisque ces deux produits sont ensachés au moment de la production et doivent être protégés de toute contamination pendant le transport.

Des raffineries sont construites non seulement dans les pays producteurs, mais aussi dans d'autres qui ont les moyens de capitaliser sur la surcote du sucre blanc en important du sucre brut pour le transformer en sucre raffiné afin de répondre à la demande nationale ou régionale. Ces pays ont un avantage comparatif en termes de coûts, notamment de transport, d'énergie et de transformation, et bénéficient parfois de régimes fiscaux et de bonnes infrastructures portuaires, notamment de stockage du sucre brut : c'est le cas en particulier de pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord (NENA) et de l'Inde. De plus, certaines raffineries font partie intégrante de sucreries de betterave ou de canne, et peuvent donc être utilisées quand les campagnes s'achèvent.

Au Brésil, le sucre brut représente environ les trois quarts des exportations. Même si, depuis dix ans, les navires vraquiers cèdent progressivement la place aux porte-conteneurs, le transport de sucre brut par vraquier continue d'être dominant. Cette préférence résulte de considérations logistiques, d'une capacité de raffinage insuffisante et des régimes commerciaux.

5.3.4. Prix

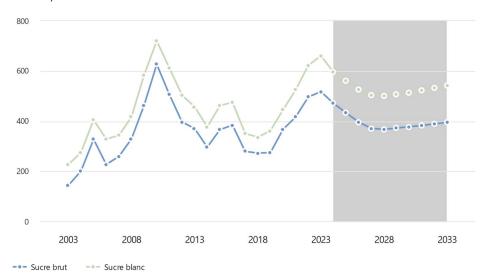
Les prix du sucre devraient baisser en termes réels

Les prix internationaux du sucre, en termes réels, devraient décrocher de leurs niveaux élevés actuels à la faveur d'une augmentation des volumes disponibles à l'exportation, et baisser pendant la période de projection en raison des gains de productivité. La pression à la baisse sur les prix devrait être en partie compensée par les cours du pétrole brut, constants en termes réels, ce qui devrait encourager l'utilisation des plantes sucrières aux fins de la production d'éthanol.

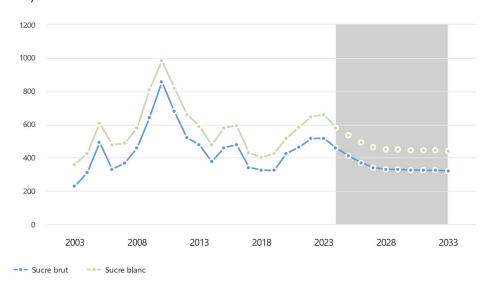
La surcote du sucre blanc (différence entre les prix du sucre blanc et du sucre brut), qui était particulièrement élevée (126 USD par tonne en moyenne pendant la période de référence) à cause de la flambée des prix de l'énergie et du resserrement du marché du sucre blanc, devrait encore un peu augmenter en valeur nominale au cours de la période de projection avec, d'ici 2033, une hausse de la part des exportations de sucre blanc dans le total des échanges.

Graphique 5.6. Évolution des prix mondiaux du sucre

USD/t (prix nominal)



USD/t (prix réel)



Note : prix du sucre brut, Intercontinental Exchange, contrat n° 11 à l'échéance la plus proche ; prix du sucre raffiné, Euronext Liffe, contrat à terme n° 407, Londres. Les prix réels sont les prix mondiaux nominaux corrigés des effets de l'inflation par le déflateur du PIB des États-Unis (2023 = 1).

Source: OCDE/FAO (2024), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), https://doi.org/10.1787/agr-data-fr.

5.4. Risques et incertitudes

Ces *Perspectives* font l'hypothèse de conditions climatiques normales, qui laissent envisager un avenir favorable pour la culture des plantes sucrières. Cependant, des événements météorologiques dommageables, causés par exemple par le changement climatique, pourraient avoir un impact marqué

sur les productions et les prix, étant donné la concentration relativement élevée du marché des exportations. Un changement des rendements du sucre par rapport à ceux d'autres cultures pourrait aussi influer sur les décisions de production.

De nouveaux investissements dans la recherche-développement (nouvelles techniques de sélection des plantes sucrières, telles que l'édition génomique) et de nouvelles possibilités de diversification de la filière du sucre (bioéthanol, bioplastiques et biogaz) pourraient aussi venir modifier la dynamique du marché et la disponibilité du sucre destiné à l'exportation.

Les plantes sucrières sont des produits périssables qui peuvent perdre leur teneur en sucre si la transformation n'intervient pas rapidement après la récolte. Des facteurs tels que la température ambiante, l'humidité et la période de stockage peuvent aussi contribuer à faire baisser la quantité de sucre récupérable. Le transport des produits du sucre raffiné doit être réalisé dans des conditions appropriées pour éviter les risques, notamment de contamination. Enfin, toute amélioration des pratiques de gestion des pertes et du gaspillage alimentaires au sein du secteur pourrait avoir un impact sur le marché.

Des évolutions du marché à l'échelle nationale pourraient aussi avoir une incidence sur les projections mondiales. Les marchés du sucre continueront d'être potentiellement vulnérables à toute perturbation qui interviendrait au Brésil, lequel devrait jouer un rôle de premier plan pendant la période de projection, avec plus de 45 % des échanges internationaux à son actif. En Inde, depuis juin 2022, les exportations de sucre ne sont possibles qu'avec l'autorisation du Département de l'Alimentation et de la Distribution publique, l'objectif étant d'assurer la disponibilité de quantités suffisantes sur le marché intérieur et la maîtrise des prix. L'Union européenne, qui bénéficie du régime du perfectionnement actif, importe davantage de sucre brut à des fins de raffinage et de réexportation de produits transformés. Par ailleurs, la disponibilité de conteneurs d'expédition au niveau national et les coûts de transport sont des déterminants importants des échanges de sucre sur le marché mondial. Enfin, toute variation de la surcote du sucre blanc par rapport à l'hypothèse d'augmentation utilisée dans ces *Perspectives* pourrait avoir un impact sur les décisions des pays concernant leurs capacités de raffinage et de livraison.

Étant donné que 22 % des plantes sucrières du monde sont destinées à la production d'éthanol, dont 53 % des plantes sucrières brésiliennes, la variation des cours du pétrole brut par rapport aux prix du sucre reste une importante source d'incertitude puisqu'elle influe sur la compétitivité et la rentabilité relatives de la production de sucre par rapport à celle de l'éthanol tiré de plantes sucrières. Au Brésil, lorsque le prix de l'éthanol représente moins de 70 % de celui de l'essence, il est plus profitable pour les automobilistes de recourir au premier de ces deux carburants. En Inde, la mise en œuvre de mesures en faveur du développement des biocarburants pèsera aussi sur la disponibilité de la canne à sucre pour la production de sucre, en particulier à l'heure où le programme national d'incorporation d'éthanol dans l'essence (Ethanol Blended Petrol Programme) vise un taux d'incorporation de 20 % d'éthanol dans l'essence (E20) d'ici 2025/26. Toute autre évolution des politiques en faveur de la production d'éthanol pourrait avoir des effets conséquents sur la production de sucre.

S'agissant de la consommation, les projections pourraient subir l'incidence de plusieurs facteurs, parmi lesquels une forte élasticité-prix de la demande dans les pays ayant de bonnes perspectives de croissance, et l'éventuelle modification des préférences de consommation au profit de produits plus sains compte tenu des préoccupations croissantes en matière de santé. De plus, des initiatives des pouvoirs publics telles que l'imposition de taxes sur les édulcorants pour promouvoir la modération, l'investissement dans la recherche de substituts moins caloriques et la reformulation de produits dans l'industrie alimentaire pourraient aussi avoir un impact sur les profils de consommation.

Notes

¹ Parmi ces mesures, on peut citer : le programme de prêts (*Sugar Loan Program*) qui garantit les prix payés aux producteurs ; les quotas de commercialisation du sucre (*Sugar Marketing Allotments*) qui visent à ce que les producteurs puissent satisfaire 85 % de la consommation intérieure ; le programme de flexibilité de l'approvisionnement (*Feedstock Flexibility Program*) qui vise à réorienter les excédents de sucre vers la production d'éthanol au lieu de favoriser le recours au dispositif de prêt de la Commodity Credit Corporation (CCC) du ministère de l'Agriculture ; et les obstacles commerciaux qui limitent les importations aux besoins domestiques (contingents tarifaires, accords régionaux et accords de suspension relatifs au sucre avec le Mexique).

² Contingents tarifaires appliqués en vertu d'accords de l'OMC ou d'accords de libre-échange, limitations que le ministère du Commerce des États-Unis (*US Department of Commerce*) impose aux exportations du Mexique.

Tableau C.3. Projections mondiales du sucre

		Average 2021-23est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
MONDE		707 1-7069f	2024	2020	2020	2021	2020	2023	2030	2001	2002	2000
BETTERAVE À SUCRE												
Production	Mt	262.8	268.9	268.5	268.7	268.3	268.0	268.3	268.8	269.7	270.6	271.6
Superficie	Mha	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3
Rendement	t/ha	61.49	62.54	62.49	62.47	62.44	62.47	62.59	62.75	62.95	63.16	63.38
Biocarburants	Mt	9.2	9.4	9.3	9.3	9.2	9.2	9.1	9.1	9.0	8.9	8.8
CANNE À SUCRE	-	-	-			-						
Production	Mt	1768.5	1857.1	1884.4	1907.5	1923.2	1938.6	1955.9	1973.5	1990.5	2001.2	2016.3
Superficie	Mha	25.0	25.6	25.8	26.0	26.2	26.3	26.4	26.5	26.6	26.7	26.8
Rendement	t/ha	70.77	72.46	72.93	73.24	73.53	73.85	74.18	74.52	74.86	75.02	75.19
Biocarburants	Mt	367.8	412.1	427.8	441.5	451.9	461.2	470.6	479.3	487.6	494.8	504.9
SUCRE		001.0		121.0	111.0	101.0	101.2	11 0.0	17 0.0	101.0	10 1.0	001.0
Production	Mt tq	177.7	183.4	185.8	187.9	189.4	191.3	193.4	195.7	198.1	200.0	202.1
Consommation	Mt tq	174.3	177.9	180.4	183.0	185.5	188.0	190.2	192.3	194.4	196.3	198.3
Stocks, fin de période	Mt tq	89.4	92.4	94.2	95.5	95.9	95.6	95.3	95.1	95.3	95.4	95.7
Prix, sucre brut ¹	USD/t	476.7	470.3	432.7	395.7	370.9	367.0	372.3	377.7	382.3	389.2	395.0
Prix, sucre raffiné ²	USD/t	602.5	595.2	561.2	526.4	504.1	500.8	506.3	514.7	523.1	533.4	541.8
PAYS DÉVELOPPÉS	OODA	002.0	000.2	001.2	020.4	004.1	000.0	000.0	014.7	020.1	000.4	041.0
BETTERAVE À SUCRE												
Production	Mt	212.1	213.0	212.5	212.6	212.3	211.8	211.4	211.2	211.2	211.1	211.3
CANNE À SUCRE	IVIC	212.1	210.0	212.0	212.0	212.0	211.0	211.7	211.2	211.2	211.1	211.0
Production	Mt	79.6	80.8	81.9	81.5	81.1	81.3	81.4	81.7	82.0	82.3	82.7
SUCRE	IVIL	79.0	00.0	01.3	01.5	01.1	01.5	01.4	01.7	02.0	02.5	02.1
Production	Mt tq	40.3	41.2	41.4	41.3	41.3	41.3	41.4	41.5	41.7	41.8	42.1
Consommation	Mt tq	46.0	45.7	45.8	45.8	45.8	41.3	45.8	45.8	41.7	41.0	45.7
	•	14.2	14.3	14.8	45.6 15.1	45.6 15.1	45.0 15.0	14.8	43.6 14.7	14.6	14.6	14.6
Stocks, fin de période ISOGLUCOSE	Mt tq	14.2	14.3	14.0	13.1	13.1	13.0	14.0	14.7	14.0	14.0	14.0
Production	M+ 6 a	8.7	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.7	8.7	8.7
	Mt é.s	0. <i>1</i> 7.7		o.o 7.7	o.o 7.7				o.o 7.6			
Consommation PAYS EN DÉVELOPPEMENT	Mt é.s	1.1	7.8	1.1	1.1	7.7	7.6	7.6	1.0	7.5	7.5	7.5
BETTERAVE À SUCRE												
	N 44	F0.7	55.0	FC 0	FC 4	FF 0	FC 0	FC 0	F7 C	50 5	50 5	CO 2
Production CANNE À SUCRE	Mt	50.7	55.9	56.0	56.1	55.9	56.2	56.9	57.6	58.5	59.5	60.3
	B.41	4 600 0	4 770 0	4 000 5	4 000 4	4 040 4	4.057.0	4 074 5	4 004 0	4 000 0	4 040 0	4 000 7
Production	Mt	1 688.9	1 776.3	1 802.5	1 826.1	1 842.1	1 857.3	1 874.5	1 891.8	1 908.6	1 918.9	1 933.7
SUCRE		407.5	440.0	444.5	440.0	440.0	450.0	450.0	454.0	450.4	450.4	400.0
Production	Mt tq	137.5	142.2	144.5	146.6	148.2	150.0	152.0	154.2	156.4	158.1	160.0
Consommation	Mt tq	128.3	132.1	134.7	137.2	139.7	142.2	144.4	146.5	148.6	150.6	152.6
Stocks, fin de période	Mt tq	75.2	78.1	79.4	80.4	80.7	80.6	80.5	80.4	80.7	80.8	81.1
ISOGLUCOSE												
Production	Mt é.s	5.4	5.5	5.5	5.5	5.6	5.6	5.7	5.7	5.8	5.9	5.9
Consommation	Mt é.s	6.3	6.5	6.6	6.6	6.7	6.8	6.9	6.9	7.0	7.1	7.1
OCDE ³												
BETTERAVE À SUCRE												
Production	Mt	172.1	173.5	172.6	172.5	171.9	171.4	171.0	170.7	170.6	170.6	170.9
CANNE À SUCRE												
Production	Mt	135.2	136.7	139.3	140.2	141.3	142.1	142.7	143.1	143.6	144.1	144.2
SUCRE												
Production	Mt tq	39.7	40.5	40.8	40.8	40.9	41.1	41.2	41.4	41.6	41.8	42.0
Consommation	Mt tq	45.5	45.3	45.3	45.4	45.5	45.5	45.6	45.6	45.6	45.6	45.7
Stocks, fin de période	Mt tq	14.1	13.9	14.5	14.9	14.9	14.9	14.8	14.7	14.7	14.6	14.6
ISOGLUCOSE												
Production	Mt é.s	9.6	9.7	9.7	9.7	9.7	9.6	9.6	9.6	9.6	9.5	9.5
Consommation	Mt é.s	9.3	9.4	9.4	9.4	9.3	9.3	9.3	9.3	9.2	9.2	9.2

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées. Les prix sont en valeur nominale.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

^{1.} Prix mondial du sucre brut, ICE contrat No11 à l'échéance la plus proche (octobre/septembre).

^{2.} Prix du sucre raffiné, contrats futurs No. 407, marché de l'Euronext, Liffe, Londres (octobre/septembre).

^{3.} Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des membres de l'Union européenne.

Tableau C.23.1. Projections du sucre : Production et échanges

Moyenne		PRODUCTION (kt)		Croissance (%) ⁴		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ⁴		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ⁴	
AMÉRIQUE DU NORD		•	2033	2014-23	2024-33		2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33
Canada 110 114 1,73 0,30 1,207 1,18 1,17 AMÉRIQUE LATINE 58 635 66 688 0,69 0,98 2,503 2,528 1,74 0,44 Ampenine 1 640 1 856 2,17 1,66 8 0 9,609 Chili 108 135 9,84 1,23 620 615 3,54 0,74 Colinii 108 135 9,84 1,23 620 615 3,54 0,74 Colombie 2 113 2 322 1,02 0,83 235 172 10,15 1,68 Mexique 5 445 6051 1,811 1,72 225 108 26,71 0,68 Peraguey 151 124 0,62 4,55 88 102 10,14 5,10 Pérou 1 196 1242 1,21 0,02 262 396 2,27 2,71 Urion européenne¹ 15340 15 320		177 728	202 099	0.69	1.07	62 923	73 128	0.86	1.39	66 549	76 688	0.64	1.32
États-Unis 7 760 8 482 0.63 0.71 3 071 2 767 0.05 -0.35 AMÉRIQUE LATINE 58 635 66 688 0.69 0.99 2 503 2 528 1.74 0.44 Argentine 1 640 1 856 2.17 1.66 8 0 96.09 Bresil 39 994 4 64 98 1.95 0.98 1 0 61.45 Chili 108 135 9.84 1.23 620 615 3.54 -0.74 Colombie 2 113 2.322 1.02 0.83 235 172 10.15 1.68 Mexique 5 445 6 051 1.81 1.72 225 108 26.71 -0.63 Pareguay 151 124 -0.62 4.55 88 102 100.14 5.10 Pareguay 151 124 12.1 -0.02 262 396 2.26 3.51 EUROPE 25 24		7 871	8 595	0.65	0.70	4 351	3 974	0.36	0.08	204	204	7.35	0.00
AMÉRIQUE LATINE		110	114	1.73	0.30	1 280	1 207	1.18	1.17	124	71	18.06	0.00
Argentine 1 640 1 856 2.17 1.66 8 0 96.09 Brösil 39 994 46 498 1.95 0.98 1 0 61.45 Colili 108 135 9.84 1.23 620 615 3.54 -0.74 Colombie 2 113 2 322 -1.02 0.83 2.35 172 10.15 -1.68 Mexique 5445 6 051 181 1.72 225 108 26.71 -0.63 Paraguay 151 124 -0.62 4.55 88 102 100.14 5.10 Pérou 1 196 1 242 1.21 -0.02 262 396 -2.64 3.51 EUROPE 25 241 26215 0.15 0.01 3625 2 131 -7.19 -2.72 Boyaume-Uni 898 904 3.21 -0.02 688 554 -4.55 -0.37 Russie 6 3099		7 760	8 482	0.63	0.71	3 071	2 767	0.05	-0.35	80	133	-1.08	0.00
Brésil 39 994 46 498 1.95 0.98 1 0 -61.45		58 635	66 688	0.69		2 503	2 528	1.74	0.44	35 864	42 746	1.16	1.24
Chili 108 135 -9.84 1.23 620 615 3.54 -0.74 Colombie 2 113 2 322 -1.02 0.83 235 172 10.15 -1.68 Mexique 5 445 6 051 -1.81 1.72 2255 108 26.71 -0.63 Paraguay 151 124 -0.62 4.55 88 102 100.14 5.10 Pérou 1 196 1 242 1.21 -0.02 262 396 -2.64 3.51 EUROPE 25 241 26215 0.15 0.01 3 625 2131 -7.19 -2.72 Union européenne¹ 15 340 15 320 0.11 -0.35 2 089 1 085 -2.72 -3.98 Royaume-Uni 898 904 -3.21 -0.02 688 554 -4.55 -0.37 Russie 6 309 6 426 2.41 0.21 176 30 -2.123 -0.25 Ukraine <td></td> <td>1 640</td> <td>1 856</td> <td>-2.17</td> <td>1.66</td> <td>8</td> <td>0</td> <td>96.09</td> <td></td> <td>202</td> <td>454</td> <td>-3.06</td> <td>8.90</td>		1 640	1 856	-2.17	1.66	8	0	96.09		202	454	-3.06	8.90
Colombie 2 113 2 322 -1.02 0.83 235 172 10.15 -1.68 Mexique 5 445 6 051 -1.81 1.72 225 108 26.71 -0.63 Pérou 1 196 1 242 -1.21 -0.02 262 396 -2.64 3.51 EUROPE 25 241 26 215 0.15 0.01 3 625 2 131 -7.19 -2.72 Union européenne¹ 15 340 15 320 0.11 -0.35 2 089 1 085 -7.25 -3.98 Royaume-Uni 898 904 -3.21 -0.02 688 554 -4.55 -0.37 Russie 6 309 6 426 2.41 0.21 176 30 -21.23 -0.25 Ukraine 1 514 2 163 -2.76 1.39 2 0 -55.77 AFRIQUE 10823 13 597 1.02 1.16 15 270 9 2 0 -55.77 </td <td></td> <td>39 994</td> <td>46 498</td> <td>1.95</td> <td>0.98</td> <td>1</td> <td>0</td> <td>-61.45</td> <td></td> <td>29 727</td> <td>36 237</td> <td>2.31</td> <td>1.21</td>		39 994	46 498	1.95	0.98	1	0	-61.45		29 727	36 237	2.31	1.21
Mexique 5 445 6 051 -1.81 1.72 225 108 26.71 -0.63 Paraguay 151 124 -0.62 -4.55 88 102 100.14 5.10 Perou 1 196 1 242 1.21 -0.02 262 396 -2.64 3.51 EUROPE 25 241 26 215 0.15 0.01 3 625 2 131 -7.19 -2.72 Union européenne¹ 15 340 15 320 0.11 -0.35 2 089 1 085 -7.25 -3.98 Royaume-Uni 898 904 -3.21 -0.02 688 554 -4.55 -0.37 Russie 6 309 6 426 2.41 0.21 176 30 -21.23 -0.25 Ukraine 1 514 2 163 -2.76 1.39 2 0 -55.57 AFRIQUE 10823 13.597 1.02 1.16 15.270 19.929 2.02 3.00 Egyp		108	135	-9.84	1.23	620	615	3.54	-0.74	0	0		
Paraguay 151 124 -0.62 -4.55 88 102 100.14 5.10 Pérou 1 196 1 242 2.121 -0.02 262 396 -2.64 3.51 EUROPE 25 241 26 215 0.15 0.01 3 625 2 131 -7.19 -2.72 Union européenne¹ 15 340 15 320 0.11 -0.35 2 089 1 085 -7.25 -3.98 Royaume-Uni 898 904 -3.21 -0.02 688 554 -4.55 -0.37 Russie 6 309 6 426 2.41 0.21 176 30 -21.23 -0.25 Ukraine 1 514 2 163 -2.76 1.39 2 0 -55.57 AFRIQUE 1 0823 13 597 1.02 1.16 15270 19 929 2.02 3.00 Égypte 2 507 3 588 1.46 1.29 1 014 914 -4.46 3.07 Élh		2 113	2 322	-1.02	0.83	235	172	10.15	-1.68	616	619	-1.32	1.71
Pérou		5 445	6 051	-1.81	1.72	225	108	26.71	-0.63	1403	1633	-2.57	5.36
EUROPE		151	124	-0.62	-4.55	88	102	100.14	5.10	89	69	1.91	-4.85
Union européenne¹ 15 340 15 320 0.11 -0.35 2 089 1 085 -7.25 -3.98 Royaume-Uni 898 904 -3.21 -0.02 688 554 -4.55 -0.37 Russie 6 309 6 426 2.41 0.21 176 30 -21.23 -0.25 Ukraine 1 514 2 163 -2.76 1.39 2 0 -55.57 AFRIQUE 10 823 13 597 1.02 1.16 15 270 19 929 2.02 3.00 Égypte 2 507 3 588 1.46 1.29 1 014 914 -4.46 3.07 Éthiopie 367 319 -0.50 -0.78 431 826 21.33 5.21 Nigéria 31 19 11.80 -0.88 1750 2861 2.96 4.31 Afrique du Sud 2 022 2 127 3.30 0.73 348 346 -5.25 -1.05 Afsi		1 196	1 242	1.21	-0.02	262	396	-2.64	3.51	99	84	0.05	-3.39
Royaume-Unit 898		25 241	26 215	0.15	0.01	3 625	2 131	-7.19	-2.72	2 136	2 912	-7.18	3.67
Russie 6 309 6 426 2.41 0.21 176 30 -21.23 -0.25 Ukraine 1 514 2 163 -2.76 1.39 2 0 -55.57 AFRIQUE 10 823 13 597 1.02 1.16 15 270 19 929 2.02 3.00 Égypte 2 507 3 588 1.46 1.29 1 014 914 4.46 3.07 Éthiopie 367 319 -0.50 -0.78 431 826 21.33 521 Nigéria 31 19 11.80 -0.88 1750 2861 2.96 4.31 Afrique du Sud 2 022 2 127 3.30 0.73 348 346 -5.25 -1.05 ASIE 70 667 82 446 1.05 1.59 36 844 44 210 1.64 1.15 Chine² 9 361 10 660 -0.72 1.40 6 013 7 379 2.56 1.09 Inde <		15 340	15 320	0.11	-0.35	2 089	1 085	-7.25	-3.98	857	985	-13.20	1.69
Ukraine 1 514 2 163 -2.76 1.39 2 0 -55.57 AFRIQUE 10 823 13 597 1.02 1.16 15 270 19 929 2.02 3.00 Égypte 2 507 3 588 1.46 1.29 1 014 914 4.46 3.00 Éthiopie 367 319 -0.50 -0.78 431 826 21.33 5.21 Nigéria 31 19 11.80 -0.88 1750 2861 2.96 4.31 Afrique du Sud 2 022 2 127 3.30 0.73 348 346 -5.25 -1.05 ASIE 70 667 82 446 1.05 1.59 36 844 44 210 1.64 1.15 Chine² 9 361 10 660 -0.72 1.40 6013 7 379 2.56 1.09 Inde 33 342 38 156 3.40 1.89 1 203 1 230 -6.81 -3.20 Indohesie		898	904	-3.21	-0.02	688	554	-4.55	-0.37	52	39	-21.15	-3.21
AFRIQUE 10 823 13 597 1.02 1.16 15 270 19 929 2.02 3.00 Égypte 2 507 3 588 1.46 1.29 1 014 914 -4.46 3.07 Éthiopie 367 319 -0.50 -0.78 431 826 21.33 5.21 Nigéria 31 19 11.80 -0.88 1750 2861 2.96 4.31 Afrique du Sud 2 022 2 127 3.30 0.73 348 346 5.25 -1.05 ASIE 70 667 82 446 1.05 1.59 36 844 44 210 1.64 1.15 Chine² 9 361 10 660 -0.72 1.40 6013 7 379 2.56 1.09 Inde 33 342 38 156 3.40 1.89 1 203 1 230 -6.81 -3.20 Indonésie 2258 2324 -0.41 0.90 5 569 7 270 4.57 1.69 Iran <td></td> <td>6 309</td> <td>6 426</td> <td>2.41</td> <td>0.21</td> <td>176</td> <td>30</td> <td>-21.23</td> <td>-0.25</td> <td>579</td> <td>865</td> <td>46.51</td> <td>5.04</td>		6 309	6 426	2.41	0.21	176	30	-21.23	-0.25	579	865	46.51	5.04
Égypte 2 507 3 588 1.46 1.29 1 014 914 4.46 3.07 Éthiopie 367 319 -0.50 -0.78 431 826 21.33 5.21 Nigéria 31 19 11.80 -0.88 1750 2861 2.96 4.31 AFIque du Sud 2 022 2 127 3.30 0.73 348 346 -5.25 -1.05 ASIE 70 667 82 446 1.05 1.59 36 844 44 210 1.64 1.15 Chine² 9 361 10 660 -0.72 1.40 60 13 7 379 2.56 1.09 Inde 33 342 38 156 3.40 1.89 1 203 1 230 -6.81 -3.20 Inde 1356 1 475 -1.97 0.16 1 035 1 168 12.08 1.41 Japon 658 591 -1.62 0.08 1 251 1 204 0.13 -0.88 Kazakhstan		1 514	2 163	-2.76	1.39	2	0	-55.57		331	609	-1.46	7.47
Éthiopie 367 319 -0.50 -0.78 431 826 21.33 5.21 Nigéria 31 19 11.80 -0.88 1750 2861 2.96 4.31 Afrique du Sud 2 022 2 127 3.30 0.73 348 346 -5.25 -1.05 ASIE 70 667 82 446 1.05 1.59 36 844 44 210 1.64 1.15 Chine² 9 361 10 660 -0.72 1.40 60 13 7 379 2.56 1.09 Inde 33 342 38 156 3.40 1.89 1 203 1 230 -6.81 -3.20 Indonésie 2258 2324 -0.41 0.90 5 569 7 270 4.57 1.69 Iran 1 356 1 475 -1.97 0.16 1 035 1 168 12.08 1.41 Japon 658 591 -1.62 0.08 1 251 1 204 0.13 -0.88 Kazakhstan <td></td> <td>10 823</td> <td>13 597</td> <td>1.02</td> <td>1.16</td> <td>15 270</td> <td>19 929</td> <td>2.02</td> <td>3.00</td> <td>5 205</td> <td>4 684</td> <td>1.85</td> <td>-0.56</td>		10 823	13 597	1.02	1.16	15 270	19 929	2.02	3.00	5 205	4 684	1.85	-0.56
Nigéria 31 19 11.80 -0.88 1750 2861 2.96 4.31 Afrique du Sud 2 022 2 127 3.30 0.73 348 346 -5.25 -1.05 ASIE 70 667 82 446 1.05 1.59 36 844 44 210 1.64 1.15 Chine² 9 361 10 660 -0.72 1.40 6 013 7 379 2.56 1.09 Inde 33 342 38 156 3.40 1.89 1 203 1 230 -6.81 -3.20 Indonésie 2258 2324 -0.41 0.90 5 569 7 270 4.57 1.69 Iran 1 356 1 475 -1.97 0.16 1 035 1 168 12.08 1.41 Japon 658 591 -1.62 0.08 1 251 1 204 0.13 -0.88 Kazakhstan 33 0 20.48 493 677 0.58 1.51 Corée		2 507	3 588	1.46	1.29	1 014	914	-4.46	3.07	231	199	4.59	-2.98
Afrique du Sud 2 022 2 127 3.30 0.73 348 346 -5.25 -1.05 ASIE 70 667 82 446 1.05 1.59 36 844 44 210 1.64 1.15 Chine² 9 361 10 660 -0.72 1.40 6 013 7 379 2.56 1.09 Inde 33 342 38 156 3.40 1.89 1 203 1 230 -6.81 -3.20 Indonésie 2258 2324 -0.41 0.90 5 569 7 270 4.57 1.69 Iran 1 356 1 475 -1.97 0.16 1 035 1 168 12.08 1.41 Japon 658 591 -1.62 0.08 1 251 1 204 0.13 -0.88 Kazakhstan 33 0 20.48 493 677 0.58 1.51 Corée 0 0 1 954 1 966 0.68 -0.01 Malaisie		367	319	-0.50	-0.78	431	826	21.33	5.21	35	48	144.06	0.08
ASIE 70 667 82 446 1.05 1.59 36 844 44 210 1.64 1.15 Chine² 9 361 10 660 -0.72 1.40 6 013 7 379 2.56 1.09 Inde 33 342 38 156 3.40 1.89 1 203 1 230 -6.81 -3.20 Indonésie 2258 2324 -0.41 0.90 5 569 7 270 4.57 1.69 Iran 1 356 1 475 -1.97 0.16 1 035 1 168 12.08 1.41 Japon 658 591 -1.62 0.08 1 251 1 204 0.13 -0.88 Kazakhstan 33 0 20.48 493 677 0.58 1.51 Corée 0 0 1 954 1 966 0.68 -0.01 Malaisie 0 0 -62.47 2 088 2 423 0.92 0.83 Pakistan 7 126 7 596 2.87 1.30 309 755 44.33 2.42		31	19	11.80	-0.88	1750	2861	2.96	4.31	0	0		
Chine² 9 361 10 660 -0.72 1.40 6 013 7 379 2.56 1.09 Inde 33 342 38 156 3.40 1.89 1 203 1 230 -6.81 -3.20 Indonésie 2258 2324 -0.41 0.90 5 569 7 270 4.57 1.69 Iran 1 356 1 475 -1.97 0.16 1 035 1 168 12.08 1.41 Japon 658 591 -1.62 0.08 1 251 1 204 0.13 -0.88 Kazakhstan 33 0 20.48 493 677 0.58 1.51 Corée 0 0 1 954 1 966 0.68 -0.01 Malaisie 0 0 -62.47 2 088 2 423 0.92 0.83 Pakistan 7 126 7 596 2.87 1.30 309 755 44.33 2.42 Philippines 1 836 </td <td></td> <td>2 022</td> <td>2 127</td> <td>3.30</td> <td>0.73</td> <td>348</td> <td>346</td> <td>-5.25</td> <td>-1.05</td> <td>564</td> <td>698</td> <td>13.28</td> <td>1.06</td>		2 022	2 127	3.30	0.73	348	346	-5.25	-1.05	564	698	13.28	1.06
Inde 33 342 38 156 3.40 1.89 1 203 1 230 -6.81 -3.20 Indonésie 2258 2324 -0.41 0.90 5 569 7 270 4.57 1.69 Iran 1 356 1 475 -1.97 0.16 1 035 1 168 12.08 1.41 Japon 658 591 -1.62 0.08 1 251 1 204 0.13 -0.88 Kazakhstan 33 0 20.48 493 677 0.58 1.51 Corée 0 0 1 954 1 966 0.68 -0.01 Malaisie 0 0 -62.47 2 088 2 423 0.92 0.83 Pakistan 7 126 7 596 2.87 1.30 309 755 44.33 2.42 Philippines 1 836 1 831 -2.78 1.12 275 541 623.51 2.28 Arabie Saoudite 0		70 667	82 446	1.05	1.59	36 844	44 210	1.64	1.15	19920	22748	1.18	1.95
Indonésie 2258 2324 -0.41 0.90 5 569 7 270 4.57 1.69 Iran 1 356 1 475 -1.97 0.16 1 035 1 168 12.08 1.41 Japon 658 591 -1.62 0.08 1 251 1 204 0.13 -0.88 Kazakhstan 33 0 20.48 493 677 0.58 1.51 Corée 0 0 1 954 1 966 0.68 -0.01 Malaisie 0 0 -62.47 2 088 2 423 0.92 0.83 Pakistan 7 126 7 596 2.87 1.30 309 755 44.33 2.42 Philippines 1 836 1 831 -2.78 1.12 275 541 623.51 2.28 Arabie Saoudite 0 0 1 814 2 032 4.36 0.70 Thaïlande 9 971		9 361	10 660	-0.72	1.40	6 013	7 379	2.56	1.09	106	90	-1.06	0.00
Iran 1 356 1 475 -1.97 0.16 1 035 1 168 12.08 1.41 Japon 658 591 -1.62 0.08 1 251 1 204 0.13 -0.88 Kazakhstan 33 0 20.48 493 677 0.58 1.51 Corée 0 0 1 954 1 966 0.68 -0.01 Malaisie 0 0 -62.47 2 088 2 423 0.92 0.83 Pakistan 7 126 7 596 2.87 1.30 309 755 44.33 2.42 Philippines 1 836 1 831 -2.78 1.12 275 541 623.51 2.28 Arabie Saoudite 0 0 1 814 2 032 4.36 0.70 Thailande 9 971 14 389 -2.50 1.87 0 0 Türkiye 2 758		33 342	38 156	3.40	1.89	1 203	1 230	-6.81	-3.20	7925	7319	15.10	3.30
Japon 658 591 -1.62 0.08 1 251 1 204 0.13 -0.88 Kazakhstan 33 0 20.48 493 677 0.58 1.51 Corée 0 0 1 954 1 966 0.68 -0.01 Malaisie 0 0 -62.47 2 088 2 423 0.92 0.83 Pakistan 7 126 7 596 2.87 1.30 309 755 44.33 2.42 Philippines 1 836 1 831 -2.78 1.12 275 541 623.51 2.28 Arabie Saoudite 0 0 1 814 2 032 4.36 0.70 Thailande 9 971 14 389 -2.50 1.87 0 0 Türkiye 2 758 3 453 3.44 0.85 323 297 4.20 -0.31 Viet Nam 804 <td< td=""><td></td><td>2258</td><td>2324</td><td>-0.41</td><td>0.90</td><td>5 569</td><td>7 270</td><td>4.57</td><td>1.69</td><td>150</td><td>0</td><td>-4.99</td><td></td></td<>		2258	2324	-0.41	0.90	5 569	7 270	4.57	1.69	150	0	-4.99	
Kazakhstan 33 0 20.48 493 677 0.58 1.51 Corée 0 0 0 1 954 1 966 0.68 -0.01 Malaisie 0 0 -62.47 2 088 2 423 0.92 0.83 Pakistan 7 126 7 596 2.87 1.30 309 755 44.33 2.42 Philippines 1 836 1 831 -2.78 1.12 275 541 623.51 2.28 Arabie Saoudite 0 0 1 814 2 032 4.36 0.70 Thaïlande 9 971 14 389 -2.50 1.87 0 0 Türkiye 2 758 3 453 3.44 0.85 323 297 4.20 -0.31 Viet Nam 804 814 -8.29 0.38 1568 2228 25.64 2.05 OCÉANIE 4		1 356	1 475	-1.97	0.16	1 035	1 168	12.08	1.41	6	0	-71.25	
Corée 0 0 1954 1966 0.68 -0.01 Malaisie 0 0 -62.47 2 088 2 423 0.92 0.83 Pakistan 7 126 7 596 2.87 1.30 309 755 44.33 2.42 Philippines 1 836 1 831 -2.78 1.12 275 541 623.51 2.28 Arabie Saoudite 0 0 1 814 2 032 4.36 0.70 Thaïlande 9 971 14 389 -2.50 1.87 0 0 Türkiye 2 758 3 453 3.44 0.85 323 297 4.20 -0.31 Viet Nam 804 814 -8.29 0.38 1568 2228 25.64 2.05 OCÉANIE 4 492 4 559 -1.54 0.10 330 356 -1.10 0.25 Australie 4 299		658	591	-1.62	0.08	1 251	1 204	0.13	-0.88	4	4	15.48	0.00
Malaisie 0 0 -62.47 2 088 2 423 0.92 0.83 Pakistan 7 126 7 596 2.87 1.30 309 755 44.33 2.42 Philippines 1 836 1 831 -2.78 1.12 275 541 623.51 2.28 Arabie Saoudite 0 0 1 814 2 032 4.36 0.70 Thaïlande 9 971 14 389 -2.50 1.87 0 0 Türkiye 2 758 3 453 3.44 0.85 323 297 4.20 -0.31 Viet Nam 804 814 -8.29 0.38 1568 2228 25.64 2.05 OCÉANIE 4 492 4 559 -1.54 0.10 330 356 -1.10 0.25 Australie 4 299 4 347 -1.50 0.07 19 20 -16.62 0.00 Nouvelle-Zélande		33	0	20.48		493	677	0.58	1.51	0	0	-51.28	
Pakistan 7 126 7 596 2.87 1.30 309 755 44.33 2.42 Philippines 1 836 1 831 -2.78 1.12 275 541 623.51 2.28 Arabie Saoudite 0 0 1 814 2 032 4.36 0.70 Thaïlande 9 971 14 389 -2.50 1.87 0 0 Türkiye 2 758 3 453 3.44 0.85 323 297 4.20 -0.31 Viet Nam 804 814 -8.29 0.38 1568 2228 25.64 2.05 OCÉANIE 4 492 4 559 -1.54 0.10 330 356 -1.10 0.25 Australie 4 299 4 347 -1.50 0.07 19 20 -16.62 0.00 Nouvelle-Zélande 0 0 237 232 -0.20 -0.15 PAYS EN DÉVELOPPEMENT		0	0			1 954	1 966	0.68	-0.01	295	355	-0.44	0.46
Philippines 1 836 1 831 -2.78 1.12 275 541 623.51 2.28 Arabie Saoudite 0 0 1 814 2 032 4.36 0.70 Thaïlande 9 971 14 389 -2.50 1.87 0 0 Türkiye 2 758 3 453 3.44 0.85 323 297 4.20 -0.31 Viet Nam 804 814 -8.29 0.38 1568 2228 25.64 2.05 OCÉANIE 4 492 4 559 -1.54 0.10 330 356 -1.10 0.25 Australie 4 299 4 347 -1.50 0.07 19 20 -16.62 0.00 Nouvelle-Zélande 0 0 237 232 -0.20 -0.15 PAYS DÉVELOPPES 40 255 42 060 0.17 0.20 12 591 10 942 -2.58 -0.41 PAYS EN DÉ		0	0	-62.47		2 088	2 423	0.92	0.83	212	160	0.00	-0.82
Arabie Saoudite 0 0 1 814 2 032 4.36 0.70 Thaïlande 9 971 14 389 -2.50 1.87 0 0 Türkiye 2 758 3 453 3.44 0.85 323 297 4.20 -0.31 Viet Nam 804 814 -8.29 0.38 1568 2228 25.64 2.05 OCÉANIE 4 492 4 559 -1.54 0.10 330 356 -1.10 0.25 Australie 4 299 4 347 -1.50 0.07 19 20 -16.62 0.00 Nouvelle-Zélande 0 0 237 232 -0.20 -0.15 PAYS DÉVELOPPES 40 255 42 060 0.17 0.20 12 591 10 942 -2.58 -0.41 PAYS EN DÉVELOPPEMENT 137 473 160 039 0.85 1.31 50 331 62 186 1.90 1.74		7 126	7 596	2.87	1.30	309	755	44.33	2.42	852	940	3.77	-2.37
Thaïlande 9 971 14 389 -2.50 1.87 0 0 Türkiye 2 758 3 453 3.44 0.85 323 297 4.20 -0.31 Viet Nam 804 814 -8.29 0.38 1568 2228 25.64 2.05 OCÉANIE 4 492 4 559 -1.54 0.10 330 356 -1.10 0.25 Australie 4 299 4 347 -1.50 0.07 19 20 -16.62 0.00 Nouvelle-Zélande 0 0 237 232 -0.20 -0.15 PAYS DÉVELOPPÉS 40 255 42 060 0.17 0.20 12 591 10 942 -2.58 -0.41 PAYS EN DÉVELOPPEMENT 137 473 160 039 0.85 1.31 50 331 62 186 1.90 1.74		1 836	1 831	-2.78	1.12	275	541	623.51	2.28	0	0	-81.04	
Türkiye 2 758 3 453 3.44 0.85 323 297 4.20 -0.31 Viet Nam 804 814 -8.29 0.38 1568 2228 25.64 2.05 OCÉANIE 4 492 4 559 -1.54 0.10 330 356 -1.10 0.25 Australie 4 299 4 347 -1.50 0.07 19 20 -16.62 0.00 Nouvelle-Zélande 0 0 237 232 -0.20 -0.15 PAYS DÉVELOPPÉS 40 255 42 060 0.17 0.20 12 591 10 942 -2.58 -0.41 PAYS EN DÉVELOPPEMENT 137 473 160 039 0.85 1.31 50 331 62 186 1.90 1.74		0	0			1 814	2 032	4.36	0.70	577	469	12.98	-0.69
Viet Nam 804 814 -8.29 0.38 1568 2228 25.64 2.05 OCÉANIE 4 492 4 559 -1.54 0.10 330 356 -1.10 0.25 Australie 4 299 4 347 -1.50 0.07 19 20 -16.62 0.00 Nouvelle-Zélande 0 0 237 232 -0.20 -0.15 PAYS DÉVELOPPÉS 40 255 42 060 0.17 0.20 12 591 10 942 -2.58 -0.41 PAYS EN DÉVELOPPEMENT 137 473 160 039 0.85 1.31 50 331 62 186 1.90 1.74		9 971	14 389	-2.50	1.87	0	0			7010	11464	-2.80	2.30
OCÉANIE 4 492 4 559 -1.54 0.10 330 356 -1.10 0.25 Australie 4 299 4 347 -1.50 0.07 19 20 -16.62 0.00 Nouvelle-Zélande 0 0 237 232 -0.20 -0.15 PAYS DÉVELOPPÉS 40 255 42 060 0.17 0.20 12 591 10 942 -2.58 -0.41 PAYS EN DÉVELOPPEMENT 137 473 160 039 0.85 1.31 50 331 62 186 1.90 1.74		2 758	3 453	3.44	0.85	323	297	4.20	-0.31	166	181	43.84	0.29
Australie 4 299 4 347 -1.50 0.07 19 20 -16.62 0.00 Nouvelle-Zélande 0 0 237 232 -0.20 -0.15 PAYS DÉVELOPPÉS 40 255 42 060 0.17 0.20 12 591 10 942 -2.58 -0.41 PAYS EN DÉVELOPPEMENT 137 473 160 039 0.85 1.31 50 331 62 186 1.90 1.74		804	814	-8.29	0.38	1568	2228	25.64	2.05	132	158	9.02	-2.01
Nouvelle-Zélande 0 0 237 232 -0.20 -0.15 PAYS DÉVELOPPÉS 40 255 42 060 0.17 0.20 12 591 10 942 -2.58 -0.41 PAYS EN DÉVELOPPEMENT 137 473 160 039 0.85 1.31 50 331 62 186 1.90 1.74		4 492	4 559	-1.54	0.10	330	356	-1.10	0.25	3 220	3 393	-3.04	-0.51
PAYS DÉVELOPPÉS 40 255 42 060 0.17 0.20 12 591 10 942 -2.58 -0.41 PAYS EN DÉVELOPPEMENT 137 473 160 039 0.85 1.31 50 331 62 186 1.90 1.74		4 299	4 347	-1.50	0.07	19	20	-16.62	0.00	3 074	3 277	-2.97	-0.49
PAYS EN DÉVELOPPEMENT 137 473 160 039 0.85 1.31 50 331 62 186 1.90 1.74		0	0			237	232	-0.20	-0.15	20	20	-0.72	0.00
		40 255	42 060	0.17	0.20	12 591	10 942	-2.58	-0.41	6 311	7 300	-3.82	1.13
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA) 3 927 5 138 1.03 1.80 9 705 12 746 -0.18 3.86	NT	137 473	160 039	0.85	1.31	50 331	62 186	1.90	1.74	60 237	69 388	1.25	1.34
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ÉS (PMA)	3 927	5 138	1.03	1.80	9 705	12 746	-0.18	3.86	2 615	2 088	-8.00	0.93
OCDE ³ 39 700 41 971 -0.30 0.38 12 733 11 022 -1.40 -0.62		39 700	41 971	-0.30	0.38	12 733	11 022	-1.40	-0.62	6 699	7 324	-4.35	1.15

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées. Les données sur le sucre sont exprimées en base tel quel.

Source: OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

^{1.} Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.

^{2.} Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.

^{3.} Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.

^{4.} Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Tableau C.23.2. Projections du sucre : Consommation, par habitant

	CONSOMMATION (kt)		Croissar	nce (%) ⁴	HUMAIN	IE (kg/cap)	Croissance (%) ⁴		
	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	Moyenne 2021-23est	2033	2014-23	2024-33	
MONDE	174 327	198 285	0.71	1.21	20.7	21.5	-0.35	0.38	
AMÉRIQUE DU NORD	11 966	12 357	0.56	0.41	30.4	29.7	-0.01	-0.10	
Canada	1 217	1 248	0.46	0.19	29.0	27.7	0.06	-0.58	
États-Unis	10 749	11 109	0.57	0.44	30.6	30.0	-0.01	-0.05	
AMÉRIQUE LATINE	24 954	26 542	-0.68	0.56	34.9	34.3	-1.63	-0.09	
Argentine	1 401	1 413	-1.92	0.07	29.0	27.4	-2.78	-0.51	
Brésil	9 961	10 391	-1.28	0.28	41.1	40.1	-2.25	-0.21	
Chili	748	751	-0.36	0.09	36.7	35.8	-1.54	-0.18	
Colombie	1 771	1 874	0.38	0.44	32.8	32.7	-0.94	-0.12	
Mexique	4 241	4 515	-0.64	0.45	31.5	31.2	-1.52	-0.19	
Paraguay	143	158	1.20	0.84	20.0	19.6	-0.12	-0.13	
Pérou	1 380	1 545	1.38	1.19	38.8	39.3	-0.05	0.28	
EUROPE	26 522	25 476	-0.49	-0.36	34.2	33.3	-0.58	-0.24	
Union européenne ¹	16 449	15 453	-0.44	-0.52	35.2	33.5	-0.66	-0.39	
Royaume-Uni	1 484	1 419	-1.70	-0.06	21.1	19.5	-2.11	-0.34	
Russie	5 813	5 599	0.46	-0.38	38.6	38.3	0.40	-0.10	
Ukraine	1 278	1 551	-3.55	0.52	30.5	39.3	-1.81	0.78	
AFRIQUE	21 099	28 715	1.70	2.99	14.1	15.1	-0.82	0.78	
Égypte	3 370	4 244	-0.12	2.30	28.9	30.9	-1.99	0.84	
Éthiopie	715	1 075	5.79	3.84	5.4	6.3	2.99	1.50	
Nigéria	1 761	2 871	2.93	4.72	7.6	9.6	0.34	2.44	
Afrique du Sud	1 689	1 754	-1.71	0.43	26.4	24.7	-2.92	-0.47	
ASIE	88 315	103 677	1.32	1.46	17.7	19.5	0.47	0.90	
Chine ²	15 680	17 961	0.08	1.31	10.0	11.6	-0.22	1.49	
Inde	27 561	32 018	1.29	1.35	18.5	19.7	0.21	0.55	
Indonésie	7 712	9 590	2.61	1.84	26.7	30.8	1.64	1.16	
Iran	2 430	2 639	-0.26	0.91	26.4	26.9	-1.41	0.39	
Japon	1 909	1 791	-1.47	-0.57	14.9	14.9	-1.11	0.00	
Kazakhstan	526	672	1.15	1.99	26.0	29.6	-0.06	0.95	
Corée	1 627	1 618	0.73	-0.09	29.8	30.2	0.47	0.33	
Malaisie	1 936	2 249	1.61	1.13	54.5	57.3	0.36	0.10	
Pakistan	6 000	7 417	2.72	1.13	24.3	24.6	1.03	0.23	
Philippines	2 025	2 362	-0.89	1.52	16.7	16.7	-2.63	0.10	
Arabie Saoudite	1 274	1 553	1.10	1.52	33.2	35.4	-0.49	0.17	
	2 747		-0.66						
Thaïlande		2 920		0.35	33.1	34.0	-1.05	0.18	
Türkiye	3 071	3 539	4.46	1.39	34.0	37.0	3.35	0.88	
Viet Nam	2 311	2 877	6.27	1.98	22.3	26.2	5.29	1.50	
OCÉANIE Accetositio	1 472	1 517	0.69	0.49	29.9	27.8	-0.71	-0.54	
Australie	1 119	1 093	0.68	0.10	37.6	33.9	-0.41	-0.75	
Nouvelle-Zélande	215	212	-0.35	-0.16	40.0	36.5	-2.06	-0.80	
PAYS DÉVELOPPÉS	45 989	45 711	-0.20	-0.01	30.6	29.8	-0.53	-0.18	
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	128 338	152 574	1.05	1.61	18.5	19.8	-0.17	0.65	
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	10 996	15 738	2.85	3.60	11.1	12.5	0.47	1.43	
OCDE ³ Non disponible	45 533	45 662	0.07	0.09	30.9	30.3	-0.42	-0.12	

^{..} Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées. Les données sur le sucre sont exprimées en base tel quel.

- 1. Comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
- 2. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
- 3. Exclut l'Islande et le Costa Rica mais comprend l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.
- 4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source: OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Tableau C.24. Hypothèses concernant les marchés du sucre

		Average	0004	0005	0000	0007	0000	0000	0000	0004	0000	0000
ARGENTINE		2021-23-est	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	203
	ADC#	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25 (
Droits de douane, sucre	ARS/t	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0
BRÉSIL	0/	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0
Droits de douane, sucre brut	%	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0
Droits de douane, sucre raffiné	%	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0
CANADA	0.45%	0.4 =	0.4 =	0.4 =	0.4 =	0.4.7	0.4 =	0.4 =	0.4 =	0.4 =	0.4 =	0.4 =
Droits de douane, sucre brut	CAD/t	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7
Droits de douane, sucre raffiné	CAD/t	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9
CHINE ¹												
Contingent tarifaire sucre	kt	1954.0	1954.0	1954.0	1954.0	1954.0	1954.0	1954.0	1954.0	1954.0	1954.0	1954.0
Droits de douane intra quota, sucre brut	%	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Droits de douane hors quota	%	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0
UNION EUROPÉENE ²												
Soutien couplé facultatif												
Betterave à sucre ³	mln EUR	172.7	170.4	170.5	170.2	164.8	164.8	164.8	164.8	164.8	164.8	164.8
Droits de douane, sucre brut	EUR/t	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0
Droits de douane, sucre raffiné	EUR/t	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	420.0	421.0
INDE												
Droits de douane, sucre	%	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
INDONÉSIE												
Droits de douane, sucre	%	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6
JAPON												
Prix de stabilisation minimum, sucre brut	JPY/kg	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2
Droits de douane, sucre brut	JPY/kg	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8
Droits de douane, sucre raffiné	JPY/kg	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1
CORÉE	•											
Droits de douane, sucre brut	%	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Droits de douane, sucre raffiné	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
RUSSIE												
Droits de douane minimum, sucre brut	USD/t	140.0	140.0	140.0	171.0	171.0	171.0	171.0	171.0	171.0	171.0	171.0
Droits de douane minimum, sucre raffiné	USD/t	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0
ÉTATS-UNIS												
Taux de prêt, sucre brut	USD/t	435.4	435.4	435.4	435.4	435.4	435.4	435.4	435.4	435.4	435.4	435.4
Taux de prêt, sucre raffiné	USD/t	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1
Contingent tarifaire, sucre brut	kt esb	1521.1	1504.4	1507.8	1511.2	1514.6	1518.0	1521.4	1524.8	1528.2	1531.5	1534.9
Sucre brut, droits de douane OMC	USD/t	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6
Sucre raffiné, droits de douane OMC	USD/t	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4
VIET NAM	3357	007.1	001.1	001.1	001.1	337.1	337.1	001.1	557.1	331.1	001.1	007
Droit de douane, sucre	%	83.4	83.4	83.4	83.4	83.4	83.4	83.4	83.4	83.4	83.4	83.4
Note: Année commerciale: Voir le glossaire									30.1	30.1	30.1	00.

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions. Moyenne 2021-23est : Les données pour 2023 sont estimées.

Source : OCDE/FAO (2024), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). dx.doi.org/10.1787/ agr-outl-data-fr

Les sources pour les droits de douane et les contingents tarifaires sont la réponse au questionnaire national, la CNUCED et l'OMC.

^{1.} Continentale uniquement.

^{2.} Comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne.

^{3.} Mis en oeuvre dans 11 états membres.